RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Travaux de remise à niveau de la sécurité incendie des bâtiments composant le bloc sciences du campus 1

GROUPEMENT MAITRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAITRE D'OUVRAGE

UNIVERSITÉ DE CAEN - NORMANDIE

Esplanade de la Paix - CS 14032 - 14032 CAEN CEDEX 5 +33 (0)2 31 56 55 71

Directeur du patrimoine et de la logistique
CAUMONT François
Esplanade de la Paix · Bâtiment K
CS 14032 · 14032 Caen cedex 05
francois.caumont@unicaen.fr

Conducteur de l'opération
Sébastien Champigneux
Tel : 02 31 56 52 49 / 06 09 47 71 04
Université de Caen Normandie
14032 CAEN Cedex 05
sebastien.champigneux@unicaen.fr

Directeur adjoint de la prévention
JUPIN Yannick
Tél : 02 31 56 55 75 / 06 43 84 30 95
Université de Caen Normandie
14032 CAEN Cedex 05
yannick.jupin@unicaen.fr

Contrôleur technique
BTP Consultants
SACQUET Nicolas
+33 06 64 56 49 05
1690 rue Aristide Briand Seine Créapolis
Sud 76650 PETIT-COURONNE
nicolas.sacquet@btp-consultants.fr

Coordonnateur SPS
Groupe Qualiconsult
PAISANT Xavier
+33 07 63 32 71 83
1 Avenue Tsukuba Le Citis
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
xavier.paisant@qualiconsult.fr

GROUPEMENT MAITRISE D'OEUVRE ET PARTENAIRES

MANDATAIRE

SARL La Comète - Architecte du patrimoine

Tel. +33 1 80 06 11 36
contact@lacomete.archi

14 rue Auger - 75020 PARIS

SARL La Comète
PLATERO VILABOA Alba
+33 07 71 50 88 21
BROUZES Jean
+33 6 71 11 75 43
14 rue Auger - 75020 PARIS
contact@lacomete.archi

B.E.T. Economie
Moteec Ingenierie
LECONTE Christophe
+33 02 35 59 61 47
30 Chemin de la Planquette -
76130 MONT SAINT AIGNAN
contact@moteec.fr

EFFICIO
B.E. Struct. / Fluides
PESCHAUX Nicolas
+33 06 52 15 18 56
655 Avenue Roland Garros BP 334
78530 BUC
info@be-efficio.fr

CCTP LOT 07 - MENUISERIES INTÉRIEURES - CLOISONS DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

Phase	Date	Echelle	Indice	Format	Par
DCE	**09/07/2025**	**SO**	**A2**	**A4**	**SARL La Comète**

Révisions

Indice	Date	Rédacteur	Vérifié par	Description modification

Nom du fichier

100_DCE_ARC_GEN_TNX_CCP_LC_LT07_A2_CCTP_Min int - clo-fp

Domaine	Phase	Lot/Métier	Périmètre	Niveau	Type	Emetteur	Numéro	Indice
100	DCE	ARC	GEN	TNX	CCP	LC	LT07	A2



TABLE DES MATIERES

A - GENERALITES 5

REALISATION DES OUVRAGES 5
ECHAFAUDAGES 5
COORDINATION 5
SECURITE DU TRAVAIL 5
PLAN GENERAL DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE 5
VISITE DES LIEUX 6
ECHANTILLONS 6
PROTECTIONS PROVISOIRES 6
PLANS D'EXECUTION EN ATELIER ET ETUDE DE DETAILS DE CHANTIER 6
RESISTANCE AU FEU 6
ISOLATION ACOUSTIQUE 6
QUINCAILLERIE 6
SERRURE DE SURETE 6
BEQUILLAGES ET ELEMENTS DE MANŒUVRE 7
PLANIMETRIE 7
TRAITEMENT DES JOINTS ENTRE PLAQUES 7
POINTS PARTICULIERS 7
RENFORT 7
GAINES TECHNIQUES 7
DOCUMENTS D'OUVRAGES EXECUTES (D.O.E) 8

B - DESCRIPTION DES OUVRAGES 9

B1 - BLOCS PORTES ET ENSEMBLES VITRES 9

1 - Dépose des portes intérieures, trappes et Châssis 9

2 - Blocs-portes coupe-feu ½ heure (EI30) 10

2.1 - Portes 1 vantail dim 0.99 x 2.12 m ht 10
2.2 - Porte 1 vantail dim 0.99 x 2.12 m ht 10
2.3 - Portes 1 vantail dim 1.02 x 2.12 m ht 11
2.4 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht 11
2.5 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht 11
2.6 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht 11
2.7 - Porte 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht 11
2.8 - Portes 1 vantail dim 0.87 x 2.10 m ht 11
2.9 - Portes 2 vantaux dim 1.44 x 2.12 m ht 11
2.10 - Portes 2 vantaux dim 1.44 x 2.12 m ht 12
2.11 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.10 m ht 12
2.12 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht 12
2.13 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht 12
2.14 - Porte 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.67 x 2.92 m ht 12
2.15 - Portes 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.67 x 2.92 m ht 12
2.16 - Porte 2 vantaux dim 1.92 x 2.10 m ht 12
2.17 - Portes 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht 13
2.18 - Portes 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.65 x 3.26 m ht 13

2.19 - Portes 2 vantaux dim 1.62 x 2.16 m ht 13
2.20 - Portes 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht 13
2.21 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht 13
2.22 - Porte 2 vantaux dim 2.40 x 2.20 m ht 13
2.23 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.40 m ht 13
2.24 - Portes 3 vantaux avec imposte vitrée dim 3.50 x 3.56 m ht 14
2.25 - Portes 3 vantaux avec imposte vitrée dim 3.25 x 2.77 m ht 14
2.26 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.50 x 3.56 m ht 14
2.27 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.40 x 3.23 m ht 14
2.28 - Portes 4 vantaux dim 3.50 x 2.14 m ht 14
2.29 - Portes 4 vantaux dim 3.24 x 2.10 m ht 14
2.30 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.65 x 2.77 m ht 14
2.31 - Porte 4 vantaux dim 3.25 x 2.14 m ht 15

3 - BLOCS PORTES COURANTS 15

3.1 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht 15
3.2 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht 15
3.3 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht 16
3.4 - Porte 2 vantaux dim 1.58 x 2.16 m ht 16
3.5 - Porte 2 vantaux dim 1.52 x 2.16 m ht 16
3.6 - Porte 2 vantaux dim 1.52 x 2.16 m ht 16
3.7 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht 16
3.8 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht 16

4 - Châssis vitrés en profilés aluminium 16

4.1 - Châssis EI30 dim 1.93 x 1.96 m ht 17
4.2 - Châssis EI30 dim 1.61 x 4.87 m ht 17
4.3 - Châssis EI30 dim 5.58 x 1.45 m ht 17

5 - Oculus de portes 17

6 - Ferme-porte 17

7 - Ventouses 17

B2 - DIVERS 18

1 - Trappes EI30 18

1.1 - Trappes de dim 1.50 x 2.10 m ht fermeture par cylindre de sécurité 18
1.2 - Trappes de dim 1.50 x 2.10 m ht fermeture par « carré » 18
1.3 - Trappes de dim 0.88 x 2.88 m ht fermeture par « carré » 18
1.4 - Trappes de dim 0.93 x 2.10 m ht fermeture par cylindre de sécurité 18
1.5 - Trappes de dim 0.93 x 2.10 m ht fermeture par « carré » 18
1.6 - Trappes de dim 0.80 x 2.10 m ht fermeture par « carré » 19
1.7 - Trappes de dim 0.77 x 0.76 m ht fermeture par cylindre de sécurité 19
1.8 - Trappes de dim 1.00 x 2.10 m ht fermeture par « carré » 19

2 - Séparatif d'urinoir 19

3 - Dépose de bancs 19

4 - Dépose de vitrine 19
5 - Dépose diverses 19
B3 - CLOISONS 20
1 - Dépose de cloisons 20
2 - Cloisons 98/48 REI 60 ou 120 20
2.1 - De REI 60 20
2.2 - De REI 120 20
3 - Cloisons 150/70 REI 60 ou 120 21
3.1 - De REI 60 21
3.2 - De REI 120 21
4 - Cloison en béton cellulaire 21
5 - Bouchement de grilles de ventilation 22
6 - Gaine CF 2H verticale 22
B4 - DOUBLAGES/HABILLAGES 22
1 - Dépose de doublages/habillages 22
2 - Habillage de murs REI 60 ou 120 23
2.1 - De REI 60 23
2.2 - De REI 120 23
3 - Habillage de mur de grande hauteur 23
3.1 - De REI 60 23
3.2 - De REI 120 24
4 - Habillage avec deux plaques de plâtre de 25 mm d'épaisseur + 13 mm d'épaisseur 24
B5 - PLAFONDS 24
1 - Dépose de faux plafonds 24
2 - Flocage REI 60 24
3 - Gaine CF 2H horizontale 25
4 - Plafonds en dalles minerales de 600 x 600 100% RH 25
5 - Plafonds en dalles minerales de 600 x 600 26
6 - Plafonds en bacs métalliques 26

A - GENERALITES

REALISATION DES OUVRAGES

La réalisation des ouvrages devra être conforme aux documents cités ci-après :

- Avis techniques, ou prescriptions du fabricant.
- Matériaux conformes aux normes françaises (A.F.N.O.R.).
- Règlements de sécurité incendie en vigueur.
- Documents en vigueur à la date de passation des marchés : lois, décrets, arrêtés, circulaires, règlements propres au Maître d'Ouvrage.
- Cahier des Clauses Spéciales des D.T.U. (C.C.S. - D.T.U.).
- Notices Techniques des fabricants

Et, en particulier :

- Aux règles de calcul NV 65 et N84 et additifs
- Au D.T.U. n° 25.41 sur les ouvrages en plaques de parement en plâtre
- Au D.T.U. n° 36.1 sur les Menuiseries intérieures
- Au D.T.U. n° 58.1 sur la Mise en œuvre des plafonds suspendus
- Aux Normes Françaises de la série NF B 50.000 concernant les Bois
- Aux Normes Françaises de la série NF P 23.000 concernant les Menuiseries en bois
- au décret du 31/03/92 modifiant le Code du Travail et relatif aux dispositions concernant la sécurité pour la construction des locaux de travail

Les matériaux non traditionnels devront faire l'objet d'un avis technique du groupe spécialisé du C.S.T.B. entraînant leur prise en charge, sans réserve, par les assurances.

La sécurité anti-chutes réglementaire sera prévue par l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur concernant la protection des travailleurs ainsi que le respect des consignes de sécurité en vigueur.

L'entrepreneur devra réceptionner les ouvrages sur lesquels, il aura à intervenir. En cas de défectuosité, il préviendra le Maître d'Œuvre afin que celui-ci puisse y remédier. Sinon, il sera seul responsable des conséquences de ces malfaçons sur ses propres travaux.

A la fin de ses travaux, l'entrepreneur du présent chapitre devra le nettoyage de son chantier et l'enlèvement de tous ses déchets et gravois.

ECHAFAUDAGES

L'Entrepreneur du présent chapitre devra tous les échafaudages intérieurs nécessaires à l'exécution de ses ouvrages

COORDINATION

Dès l'ouverture du chantier, l'Entrepreneur se mettra en rapport avec les autres entreprises, afin de prévoir les réservations ou sujétions nécessaires à la pose de ses ouvrages.

L'Entrepreneur devra réceptionner les ouvrages sur lesquels il aura à intervenir, en cas de défectuosité, il deviendra seul responsable des désordres qui en découlent.

SECURITE DU TRAVAIL

La sécurité des personnes contre les chutes sera réalisée suivant les exigences figurant dans le décret concernant l'exécution des dispositions du livre II du Code du Travail (Titre II : Hygiène et sécurité des travailleurs) et seront conformes au PGC.

Elle comprendra des garde-corps et sous lisses périphériques.

La valeur de ces matériels ainsi que les opérations de montage et de démontage sera incorporée dans les prix unitaires et ne fera pas l'objet d'un poste séparé.

PLAN GENERAL DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

L'Entreprise du présent chapitre devra en prendre connaissance pour apprécier les charges qui lui incombent et en tenir compte dans son offre.

VISITE DES LIEUX

L'Entrepreneur est tenu de prendre connaissance des lieux existants avant de remettre son offre de prix. Aucune plus-value due à une mauvaise connaissance des lieux ne sera prise en considération lors de l'exécution.

Les entreprises devront prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter des dégradations sur les ouvrages conservés. Les éventuels frais de remise en état seront à la charge de l'entreprise réputée responsable des dégradations.

ECHANTILLONS

Avant toute commande, l'Entreprise présentera des échantillons à l'approbation de l'Architecte et du Maître d'Ouvrage. Les matériaux mis en œuvre seront rigoureusement identiques aux échantillons agréés. Toute substitution sera sanctionnée par un ordre de dépose avec repose en matériaux conformes.

PROTECTIONS PROVISOIRES

Pendant toute la durée du chantier, l'Entrepreneur du présent chapitre protégera ses ouvrages par tous moyens à sa convenance, et signalera au Maître d'Œuvre, toutes dégradations ou salissures occasionnées par d'autres corps d'état. Les protections seront enlevées en fin de tranche par l'Entrepreneur du chapitre effectuant la pose.

PLANS D'EXECUTION EN ATELIER ET ETUDE DE DETAILS DE CHANTIER

Tous les plans dus au titre de la mission de la Maîtrise d'œuvre sont ceux fournis au Dossier de Consultation.

Tous plans d'exécution complémentaires, notes de calculs, plans de détails et d'assemblages, de réservations ou autres plans, nécessaires à l'exécution de ses ouvrages, sont dus par l'entreprise attributaire du présent chapitre.

RESISTANCE AU FEU

Les ouvrages prévus avec un degré de résistance au feu (coupe-feu ou pare-flammes) exigés par la réglementation, seront représentatifs d'un modèle ou d'un procédé ayant subi des essais en laboratoire.

La mise en œuvre de ces ouvrages sera justifiée par la production d'un procès-verbal d'essais fourni par l'entrepreneur du présent chapitre au Maître d'œuvre.

Afin de remettre une offre ferme et concrète, l'entrepreneur devra s'assurer que les ouvrages prévus au présent chapitre sont bien conformes, dans leur conception et leur mise en œuvre, au procès-verbal de tenue au feu du fabricant retenue par l'entreprise.

L'entrepreneur prendra en compte dans son offre les frais d'extension ou de validation de procès-verbal de tenue au feu demandés à un organisme agréé (CSTB, CTICM, …).

A la réalisation, l'entrepreneur ne pourra en aucun cas demander la rémunération de travaux supplémentaires non prévus dans son offre afin de garantir le classement au feu demandé de ses ouvrages.

ISOLATION ACOUSTIQUE

Les ouvrages prévus avec un classement d'affaiblissement acoustique sont d'un modèle ayant subi des essais conformément à la Norme NFS 31.002, et bénéficiant d'un procès-verbal délivré par un laboratoire agrée (exemple C.E.B.T.P à Paris).

QUINCAILLERIE

Toutes les quincailleries employées seront de première qualité, et répondront aux normes de fabrication AFNOR ou européennes. La quincaillerie devra être soumise avant exécution des ouvrages, à l'approbation du Maître d'œuvre.

Le choix des ferrages et quincaillerie sera effectué principalement dans des articles ayant reçu l'attribution de la marque NFQ. Les quincailleries et éléments de manœuvre seront garantis 2 ans par le fabricant.

SERRURE DE SURETE

La fourniture des cylindres est à la charge du maître d'ouvrage. La pose des serrures de sûreté et des cylindres des ouvrages décrits au présent lot, sauf indication contraire, est à la charge de l'entrepreneur du présent lot.

Les cylindres seront en combinaison sur organigramme. Celui-ci sera établi par le Maître d'Ouvrage.

Les canons définitifs seront posés à la fin du chantier, pendant les travaux, les serrures seront équipées de canons provisoires.

BEQUILLAGES ET ELEMENTS DE MANŒUVRE

Les bloc-portes intérieurs seront prévus avec béquillage, éléments de manœuvre et garnitures en acier inox brossé de chez VACHETTE ou équivalent, excepté les ouvrages ayant une tenue au feu dont le procès-verbal de classement au feu impose un type précis d'éléments de manœuvre.

PLANIMETRIE

Suivant spécifications du DTU n° 59-1, travaux de peinturage :

- Cloisons et doublages constitués par des panneaux de hauteur d'étage :
- Planéité locale : Un réglet de 0,20 m appliqué sur les cloisons et doublages, au droit des joints, ne doit pas faire apparaître d'écart supérieur à 1 mm, ni de changement de plan entre 2 panneaux.
- Planéité générale : Une règle de 2 m déplacée en tous sens, sur les cloisons, et doublages ne doit pas faire apparaître un écart supérieur à 5 mm.
- Les plaques de PLACOPLATRE comportent des bords amincis permettant la dissimulation des joints.

TRAITEMENT DES JOINTS ENTRE PLAQUES

Finitions au droit de tous les joints entre plaques, et contre éléments de Gros-Œuvre : bandes d'armatures avec enduit de collage et enduit de finition, y compris tous ponçages.

Les angles saillants seront traités de la même manière à l'aide de bandes armées.

Les têtes de pointes seront rechassées et rebouchées.

Reprise de l'ensemble des bandes et joints durant l'année de parfait achèvement.

POINTS PARTICULIERS

Dans les pièces humides, les panneaux seront posés dans un profil plastique en forme de U, type PPR avec interposition d'un joint d'étanchéité mastic acrylique.

La liaison des cloisonnements avec les huisseries sera particulièrement étudiée, et tous systèmes de fixation complémentaires autres que les pattes à scellement devront être prévus.

Le traçage au sol de l'emplacement des cloisons et doublages est réalisé par l'entreprise du présent lot

RENFORT

Renforts intérieurs au droit des appareils sanitaires ou chauffage, ainsi que pour supports de charges lourdes prévues aux lots techniques pour cloisons et doublages.

GAINES TECHNIQUES

Les exigences à respecter sont mentionner dans la notice acoustique

Il faudra prévoir (liste non exhaustive):

Nota 1 : Les trémies seront rebouchées à chaque niveau par un matériau de même performance acoustique que le plancher.

Nota 2 : les plaques de plâtre citées devront être systématiquement certifiées NF.

• Dans le cas de gaines possédant 4 faces visibles dans la pièce de ms < 200 kg/m², les conduits et/ou les canalisations devront être totalement indépendantes des parois de la gaine et fixées aux planchers par le biais d'un support anti vibratile.

• Présence d'une désolidarisation des chutes d'eaux au niveau de la traversée de plancher par un matériau résilient d'une épaisseur suffisante (5 mm minimum), qui doit dépasser largement (10 cm environ) de part et d'autre du plancher.

• En présence d'une désolidarisation du conduit de raccordement du WC à la chute d'eau verticale, au niveau de la traversée des parois verticales de gaines techniques, par un matériau résilient d'une épaisseur suffisante (5 mm minimum), qui doit dépasser de 1 cm minimum de part et d'autre de la paroi concernée

• En présence d'une gaine technique accolée à une façade ou de refend avec un doublage intérieur, il convient de limiter les transmissions latérales par le parement du doublage. Selon les cas :

1. La gaine technique est réalisée avant le doublage : La cloison de gaine technique doit se prolonger jusqu'à la façade de manière que le doublage ne soit pas filant entre la gaine et la pièce principale ou cuisine. L'isolation thermique de façade sera rapportée dans la gaine pour éviter les ponts thermiques

2. La gaine technique est réalisée après doublage : la plaque de plâtre du doublage doit être découpée (trait de scie) au droit de la cloison de gaine technique, sur toute la hauteur

DOCUMENTS D'OUVRAGES EXECUTES (D.O.E)

Se rapprocher de l'article du CCAP

B - DESCRIPTION DES OUVRAGES

Tous les ouvrages décrits au présent lot sont compris fournis et posés

L'ensemble des installations devra être conforme aux normes en vigueur.

Suivant les rapports de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dossier n° T241046962 en date du 26/11/2024 et dossier n° C25108907 en date du 19/06/2025, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Une partie des ouvrages constitués de matériaux amiantés sera conservée en l'état et maintenue en place. Le personnel sera donc amené à réaliser des travaux en présence ou à proximité d'ouvrages existants contenant de l'amiante. Dans ce cas, l'Entreprise sera tenue d'établir un mode opératoire et les travailleurs devront être titulaires d'une attestation de formation en sous-section 4.

Toutes les opérations liées à l'amiante seront réalisées conformément aux articles spécifiques figurant dans le Code du Travail et dans le Code de la Santé Publique.

B1 - BLOCS PORTES ET ENSEMBLES VITRES

Observations :

Sans qu'il le soit répété en description particulière, les blocs-portes coupe-feu seront livrés avec procès-verbal justifiant de leur tenue au feu.

L'organigramme sera fourni par le Maître d'Ouvrage. La pose étant à la charge du présent lot pour les blocs-portes intérieurs.

Chaque entreprise à sa charge, la fourniture des cylindres de la marque BRICARD série CHIFRAL.

L'entreprise du présent lot à sa charge, la réalisation des passes généraux et partiels.

L'entreprise devra fournir et poser les bandes de vitrophanies spéciales PMR à l'intérieur sur parois vitrées le long des cheminements.

Les ferme-portes seront posés en applique et non encastrée.

1 - DEPOSE DES PORTES INTERIEURES, TRAPPES ET CHASSIS

Dépose des trappes, châssis intérieurs et des blocs portes intérieures existants y compris dormant sans idée de réemploi.

Hors portes et trappes dans les cloisons déposées.
Evacuation des gravois à la décharge.

Protection soignée des ouvrages existants situés à proximité par mise en place de bâchage vertical et de protection par moquette des sols existants.

Localisation :

Suivant plans de repérage Architecte hors portes et trappes dans les cloisons déposées.

2 - BLOCS-PORTES COUPE-FEU ½ HEURE (EI30)

Type CROUZILLES, Huet ou équivalent, faisant l'objet d'un PV du CSTB ou d'un organisme agréé certifiant sa tenue au feu.

Constitution :

- Bâti en bois exotique dur avec ou sans alaise comblant l'épaisseur des cloisons ou huisserie pour mur en béton ou en maçonnerie.
- Champlats d'habillage de 40/10 mm au pourtour.
- Porte à haute densité sur cadre en bois dur avec parements prépeints, alaises bois exotique.
- Ferrage
 - Paumelles doubles
 - Pattes à scellement ou de fixations
 - Serrure encastrée à cylindre de sécurité de la marque BRICARD série CHIFRAL à 1 entrée de clef extérieure et bouton moleté sur l'intérieur du local ou serrure à deux entrées de clés, ou serrure à bec de cane.
 - Crémone pompière à poignée levante sur vantail semi-fixe en cas de porte à deux vantaux
 - Béquille double en inox sur rosace.
 - Butoir de porte au sol ou en plinthe de chez BRICARD ou équivalent.
 - Plaques de protection demi-cercle au droit des béquilles au deux faces des portes
 - Ferme-porte à glissière sur chaque vantail compris sélecteur de fermetures pour les portes à deux vantaux + blocage en tête par électro ventouse magnétiques pour les blocs portes DAS.
- Ferrage spécial pour porte va et vient sur recoupement circulation
 - Pivot Groom encastré asservi fermé + crapaudine, comprenant ;
 -Haut : 2 Pivots linteau GROOM GRL200 EMS + ferrure haute réglable + renfort du pivot composé du tôle inox brossé, mise en œuvre par fixation traversante
 -Bas : 2 Crapaudines + ferrures basses
 - Les alimentations des ventouses magnétiques sont prévues au lot ELECTRICITE. Les raccordements seront dus au lot ELECTRICITE. Ces dispositifs devront être raccordes au système de sécurité par le lot ELECTRCITE.
- Impostes vitrées coupe-feu comprenant :
 - Huisserie ou bâti en bois exotique corroyés, de section appropriée, assemblé à enfourchements, feuilluré et fixé par pattes à scellement, étanchéité périmétrique par joints spéciaux.
 - Remplissage des volumes en vitrage feuilleté coupe-feu d'épaisseur suivant volumes et degré coupe-feu à atteindre, avec renfort de cadre et parcloses, compris montants et traverses intermédiaires conformément aux plans Architecte.
 - Intégration dans l'ensemble des blocs portes prévus ci-après suivant indication.
 - Classement de résistance au feu : EI30

Dimensions : Suivant tableaux de portes.

Localisation :

Suivant plans de repérage

2.1 - Portes 1 vantail dim 0.99 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_1V_01

Localisation :

Porte du local source centrale Science A au RDJ, suivant plans Architecte

Porte du local belvédère Science B au RDJ, suivant plans Architecte

2.2 - Porte 1 vantail dim 0.99 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée.

Réf : MIN_BOIS_1V_01.01

Localisation :

Porte du local belvédère Science B au RDJ, suivant plans Architecte

2.3 - Portes 1 vantail dim 1.02 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_1V_02

Localisation :

Porte du SAS D_2000_00 du Science 2000 au RDC, suivant plans Architecte
Porte du SAS D_2000_03 du Science 2000 au R+3, suivant plans Architecte

2.4 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_1V_03

Localisation :

Porte entre la réserve A_C_RDJ et le laboratoire SC S0 du Science C au RDJ, suivant plans Architecte
Porte entre la réserve et la circulation SD104 du Science D au R+1, suivant plans Architecte

2.5 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_1V_04

Localisation :

Porte du local SB 033 du Science B au RDC, suivant plans Architecte
Porte du local SB 032 du Science B au RDC, suivant plans Architecte

2.6 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée.
Réf : MIN_BOIS_1V_04.01

Localisation :

Portes du SAS PRES_AB_00_1 de l'Aula Magna au RDC, suivant plans Architecte

2.7 - Porte 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht

Porte à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_1V_05

Localisation :

Porte entre la circulation SB002 et la salle SB004 du Science B au RDC, suivant plans Architecte

2.8 - Portes 1 vantail dim 0.87 x 2.10 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_1V_06

Localisation :

Portes du SAS intercommunication GV-SS1/AB-SS-1 au Sous-sol, suivant plans Architecte
Portes du TGBT et armoire SSI Science 2000 au RDJ, suivant plans Architecte
Porte du Réserve et armoire SSI Science D au RDJ, suivant plans Architecte

2.9 - Portes 2 vantaux dim 1.44 x 2.12 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.
Réf : MIN_BOIS_2V_01

Localisation :

Porte entre la circulation SA 121b et détente SA 101 du Science A au R+1, suivant plans Architecte
Porte entre la circulation SA 121b et rangement SA 119 du Science A au R+1, suivant plans Architecte

2.10 - Portes 2 vantaux dim 1.44 x 2.12 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_01.01

Localisation :

Portes du SAS D_2000_00 du Science 2000 au RDC, suivant plans Architecte

2.11 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.10 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_03

Localisation :

Porte réserve SB_00 au RDC du Science B, suivant plans Architecte

2.12 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_04

Localisation :

Porte entre la circulation SB S03 et la salle de cours SB S27 du Science B au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation SB S03 et la bibliothèque SB S04 du Science B au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation SB S03 et espace réception SB S25 du Science B au RDJ, suivant plans Architecte

2.13 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_04.01

Localisation :

Porte entre le SAS A_C_RDJ_0 et le SAS A_C_RDJ_1 du Science C au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation SC S01 et le SAS A_C_RDJ_1 du Science C au RDJ, suivant plans Architecte

2.14 - Porte 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.67 x 2.92 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_05.1

Localisation :

Porte de la circulation PRES_AB de l'Aula Magna au RDC, suivant plans Architecte

2.15 - Portes 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.67 x 2.92 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_05

Localisation :

Porte de la réserve PRES_AB_00 de l'Aula Magna au RDC, suivant plans Architecte

Porte de la circulation PRES_AB de l'Aula Magna au RDC, suivant plans Architecte

2.16 - Porte 2 vantaux dim 1.92 x 2.10 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + fermeture à verrouillage intégré (porte pivot à linteau).

Réf : MIN_BOIS_2V_06

Localisation :

Porte entre circulation SC S01 et SC S05 du Science C, suivant plans Architecte

2.17 - Portes 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_07

Localisation :

Portes du SAS D_E_01 du Science D au R+1, suivant plans Architecte

Portes du SAS PRES_AB_02 de l'Aula Magna au R+1, suivant plans Architecte

2.18 - Portes 2 vantaux avec imposte vitrée dim 1.65 x 3.26 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_09

Localisation :

Portes du SAS PRES_AB_01 du de l'Aula Magna au R+1, suivant plans Architecte

2.19 - Portes 2 vantaux dim 1.62 x 2.16 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_10

Localisation :

Portes du SAS D_2000_RDJ du Science 2000 au RDJ, suivant plans Architecte

Portes du SAS D_2000_03 du Science 2000 au R+3, suivant plans Architecte

2.20 - Portes 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_16

Localisation :

Portes du SAS D_E_RDJ du Science D au RDJ, suivant plans Architecte

Portes du SAS D_E_04 du Science D au R+4, suivant plans Architecte

2.21 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.10 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_17

Localisation :

Portes de la circulation SB001a du Science B au RDC, suivant plans Architecte

2.22 - Porte 2 vantaux dim 2.40 x 2.20 m ht

Porte à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée.

Réf : MIN_BOIS_2V_18

Localisation :

Porte du SAS PRES_AB_00 de l'Aula Magna au RDC, suivant plans Architecte

2.23 - Portes 2 vantaux dim 1.90 x 2.40 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + fermeture à verrouillage intégré (porte pivot à linteau).

Réf : MIN_BOIS_2V_19

Localisation :

Portes de la circulation SB S03 du Science B au RDJ, suivant plans Architecte

Portes de la circulation SB 002 du Science B au RDC, suivant plans Architecte

2.24 - Portes 3 vantaux avec imposte vitrée dim 3.50 x 3.56 m ht

Portes composées d'une porte à 2 vantaux et d'une porte à 2 vantaux tiercés ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_3V_01

Localisation :

Portes du SAS A_C_00 du Science C au RDC, suivant plans Architecte

2.25 - Portes 3 vantaux avec imposte vitrée dim 3.25 x 2.77 m ht

Portes composées d'une porte à 2 vantaux et d'une porte à 2 vantaux tiercés ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_3V_01.1

Localisation :

Portes du SAS A_C_01 du Science C au R+1, suivant plans Architecte

2.26 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.50 x 3.56 m ht

Portes composées de 2 portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_4V_01

Localisation :

Portes du SAS GV_AB_00 du Science A au RDC, suivant plans Architecte

Portes du SAS A_DAURE_00 du Science A au RDC, suivant plans Architecte

2.27 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.40 x 3.23 m ht

Portes composées de 2 portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone + fermeture à verrouillage intégré (porte pivot à linteau).

Réf : MIN_BOIS_4V_01.2

Localisation :

Portes du SAS C_D_00 du Science D au RDC, suivant plans Architecte

2.28 - Portes 4 vantaux dim 3.50 x 2.14 m ht

Portes composées de 2 portes à 2 vantaux tiercés ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_4V_02

Localisation :

Porte de la circulation SA005 du Science A au RDC, suivant plans Architecte

Porte de la circulation SA122 du Science A au R+1, suivant plans Architecte

2.29 - Portes 4 vantaux dim 3.24 x 2.10 m ht

Portes composées de 2 portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture à verrouillage intégré (porte pivot à linteau).

Réf : MIN_BOIS_4V_06

Localisation :

Porte de la circulation du Science D au R+3, suivant plans Architecte

Porte de la circulation du Science D au R+4, suivant plans Architecte

2.30 - Portes 4 vantaux avec imposte vitrée dim 3.65 x 2.77 m ht

Portes composées de 2 portes à 2 vantaux ouvrant à la française avec imposte vitrée, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_4V_07

Localisation :

Portes du SAS GV_AB_01 du Science A au R+1, suivant plans Architecte

Portes du SAS C_D_01 du Science D au R+1, suivant plans Architecte

2.31 - Porte 4 vantaux dim 3.25 x 2.14 m ht

Porte composée d'une porte à 2 vantaux et d'une porte à 2 vantaux tiercés ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture à verrouillage intégré (porte pivot à linteau).

Réf : MIN_BOIS_4V_19

Localisation :

Porte de la circulation SA 121 et SA 122 du Science A au R+1, suivant plans Architecte

3 - BLOCS PORTES COURANTS

Comprenant :

- Bâti en bois exotique dur avec ou sans alaise comblant l'épaisseur des cloisons ou huisserie pour mur en béton ou en maçonnerie.
- Champlats d'habillage de 40/10 mm au pourtour.
- Porte à haute densité sur cadre en bois dur avec parements prépeints, alaises bois exotique.
- Ferrage :
 - 4 Paumelles doubles par vantail
 - Serrure encastrée à cylindre de sécurité de la marque BRICARD série CHIFRAL à 1 entrée de clef extérieure et bouton moleté sur l'intérieur du local
 - Béquille double en inox sur rosace.
 - Butoir de porte au sol ou en plinthe de chez BRICARD ou équivalent.
 - Plaques de protection demi-cercle au droit des béquilles au deux faces des portes
 - Barre de tirage en polyamide de teinte au choix de l'architecte de longueur et mise en œuvre suivant indications de la norme PMR Sur portes accès WC PMR.

Dimensions : Suivant tableaux de portes.

Localisation :

Suivant plans de repérage

3.1 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_1V_03

Localisation :

Porte entre la circulation SD S23 et le bureau SD S30 du Science D au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation SC S01 et la salle préparation SC S03 du Science C au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation SD118 et le bureau SD127 du Science D au R+1, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation PRES_AB 01 et local de l'Aula Magna au R+1, suivant plans Architecte

Portes entre la circulation et salle SD427 et SD430 du Science D au R+4, suivant plans Architecte

3.2 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.12 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée.

Réf : MIN_BOIS_1V_03.01

Localisation :

Porte entre la circulation et les sanitaires du Science 2000 au RDJ, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation et les sanitaires du Science 2000 au RDC, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation GV_AB 00 et les sanitaires du Science A au RDC, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation GV_AB 01 et les sanitaires du Science A au R+1, suivant plans Architecte

Porte entre la circulation et les sanitaires du Science 2000 au R+3, suivant plans Architecte

3.3 - Portes 1 vantail dim 1.00 x 2.10 m ht

Portes à 1 vantail ouvrant à la française, poignée + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_1V_05

Localisation :

Porte entre la circulation SB002 et la salle SB004 du Science B au RDC, suivant plans Architecte

3.4 - Porte 2 vantaux dim 1.58 x 2.16 m ht

Portes à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_02

Localisation :

Porte circulation GV_AB_00 au RDC du Science A, suivant plans Architecte

3.5 - Porte 2 vantaux dim 1.52 x 2.16 m ht

Porte à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_08

Localisation :

Porte entre circulation SA122 et salle informatique SA115a au R+1 du Science A, suivant plans Architecte

3.6 - Porte 2 vantaux dim 1.52 x 2.16 m ht

Porte à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone.

Réf : MIN_BOIS_2V_08.01

Localisation :

Porte circulation GV_AB_01 au R+1 du Science A, suivant plans Architecte

3.7 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht

Porte à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_11

Localisation :

Porte entre le SAS A_C_RDJ_0 et le laboratoire SC S02 du Science C au RDJ, suivant plans Architecte

3.8 - Porte 2 vantaux dim 1.50 x 2.16 m ht

Porte à 2 vantaux ouvrant à la française, poignée + crémone + fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_2V_11.01

Localisation :

Portes entre local SD432 et local SD430 et SD435 du Science D au R+4, suivant plans Architecte

4 - CHASSIS VITRES EN PROFILES ALUMINIUM

Châssis vitré coupe-feu comprenant :

Huisserie ou bâti en en aluminium de teinte au choix de l'architecte, feuilluré et fixé par pattes à scellement, étanchéité périmétrique par joints spéciaux.

Remplissage des volumes en vitrage feuilleté coupe-feu, avec renfort de cadre et parcloses, compris montants et traverses intermédiaires conformément aux plans Architecte.

Classement de résistance au feu : EI30 ou EI60

Localisation :

Suivant plans de repérage

4.1 - Châssis EI30 dim 1.93 x 1.96 m ht

Réf : MIN_ALU_FIXE_02

Localisation :

Dans l'atelier plomberie SD S02 au RDJ du Science D, suivant plans de repérage

4.2 - Châssis EI30 dim 1.61 x 4.87 m ht

Réf : MIN_ALU_FIXE_01

Localisation :

Dans l'escalier SB 01 du RDJ au R+1 du Science B, suivant plans de repérage

4.3 - Châssis EI30 dim 5.58 x 1.45 m ht

Réf : MIN_ALU_FIXE_00

Localisation :

Dans le SAS A_DAURE_00 au RDC du Science A, suivant plans de repérage

5 - OCULUS DE PORTES

Oculus rectangulaire ou circulaire de dimension suivant carnet de nomenclature de l'architecte respectant le degré CF ou PF des blocs-portes. Le vitrage sera feuilleté et altérera sur la résistance au feu et l'efficacité acoustique du bloc porte. Il sera de type SECURIFLAM de SAINT GOBAIN ou similaire, avec parecloses et joints. Le montage du vitrage sur son support bois devra être réalisé suivant les indications des PV d'essais en laboratoires.

Nota : pour les portes de recoupement les vantaux doivent présenter des oculus dont la limite basse se situe à moins de 50 cm du sol fini minimum (hauteur suivant plan architecte).

Localisation :

Suivant tableau de porte.

6 - FERME-PORTE

Fourniture et pose de ferme porte à glissière sur chaque vantail. Les ferme-porte seront adaptés au poids des vantaux.

L'entreprise prendra toutes les précautions de mise en œuvre sur les vantaux existants.

Les fixations seront adaptées aux différentes natures de vantaux.

Localisation :

A prévoir pour les portes créées au présent, suivant plans de repérage du SSI

7 - VENTOUSES

Maintien de la porte en position ouverte à 90° assuré par ventouse électromagnétique (fournie et posée par le présent lot, raccordée par le présent lot sur l'attente laissée par le lot ELECTRICITE), et comprenant la ventouse électromagnétique avec boîtier de raccordement, le bouton poussoir de déclenchement local, la rondelle métallique articulée, le support métallique pour fixation murale ou au sol, le boîtier de réarmement de la ventouse. L'ensemble du dispositif de retenue devra être conforme à la norme NF EN 1155.

Contact de position de sécurité « porte fermée » en coordination avec le lot Électricité pour raccordement par celui-ci.

Les blocs-portes comprendront toute la signalétique réglementaire (conformément au CO 47 §2).

Les blocs-portes D.A.S. devront avoir la certification NF et être conforme à la NF S 61-937

Le PV des blocs-portes D.A.S. seront à fournir au bureau de contrôle avant exécution.

Localisation :

A prévoir pour les portes créées au présent lot, suivant plans de repérage du SSI

B2 - DIVERS

1 - TRAPPES EI30

Comprenant :

Fourniture et pose d'une trappe EI 30 compris dormant en bois pleine exotique.

Ferrage :

- Pattes de fixations ou de à scellement
- Paumelles doubles
- Serrure avec ouverture et fermeture par « carré » ou serrure encastrée à cylindre de sécurité de la marque BRICARD série CHIFRAL à 1 entrée de clef

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.1 - Trappes de dim 1.50 x 2.10 m ht fermeture par cylindre de sécurité

Trappes à 2 vantaux ouvrant à la française, fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_TR_01

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.2 - Trappes de dim 1.50 x 2.10 m ht fermeture par « carré »

Trappes à 2 vantaux ouvrant à la française, fermeture par « carré ».

Réf : MIN_BOIS_TR_01.01

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.3 - Trappes de dim 0.88 x 2.88 m ht fermeture par « carré »

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par « carré ».

Réf : MIN_BOIS_TR_02

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.4 - Trappes de dim 0.93 x 2.10 m ht fermeture par cylindre de sécurité

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_TR_03

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.5 - Trappes de dim 0.93 x 2.10 m ht fermeture par « carré »

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par « carré ».

Réf : MIN_BOIS_TR_03.01

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.6 - Trappes de dim 0.80 x 2.10 m ht fermeture par « carré »

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par « carré ».

Réf : MIN_BOIS_TR_04

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.7 - Trappes de dim 0.77 x 0.76 m ht fermeture par cylindre de sécurité

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par cylindre de sécurité à 1 entrée de clef.

Réf : MIN_BOIS_TR_05

Localisation :

Suivant plans de repérage

1.8 - Trappes de dim 1.00 x 2.10 m ht fermeture par « carré »

Trappes à 1 vantail ouvrant à la française, fermeture par « carré ».

Réf : MIN_BOIS_TR_06

Localisation :

Suivant plans de repérage

2 - SEPARATIF D'URINOIR

Fourniture et mise en place de séparatifs urinoirs, comprenant panneaux de 350 x 1200 mm de hauteur, en stratifié massif double face, coloré, surface mélaminée, de 10 mm d'épaisseur totale, inerte à l'eau.

Fixation au sol par 1 pied en inox fixé sous le séparatif et réglable de 60 à 140 mm de hauteur. Fixations au mur par 2 étriers en alu. Teintes stratifiées au choix de l'Architecte dans la gamme des fabricants

Localisation :

Sanitaires réhabilités

3 - DEPOSE DE BANCS

Dépose de bancs situés au droit des ouvertures de cloisons ou de murs.

Rebouchage des fixations au sol.

Les bancs seront mis à la disposition de la MOA

Localisation :

Suivant plans de repérage

4 - DEPOSE DE VITRINE

Dépose de vitrine situées au droit des ouvertures de cloisons ou de murs.

Les vitrines seront mises à la disposition de la MOA ou évacuées à la décharge.

Reprise du mur en enduit plâtre ou parement BA13.

Localisation :

Suivant plans de repérage

5 - DEPOSE DIVERSES

Dépose d'éléments de signalétiques, habillages, lisses, etc. compris rebouchage des trous de fixations.

Evacuation des éléments à la décharge ou mis à la disposition de la MOA.

Localisation :

Suivant plans de repérage

B3 - CLOISONS

1 - DEPOSE DE CLOISONS

Dépose sans idée de réemploi de cloisons sèches (les cloisons maçonnées seront déposées par le lot gros-œuvre).

Protection soignée des ouvrages existants situés à proximité par mise en place de bâchage vertical et de protection par moquette des sols existants.

Compris dépose des blocs-portes intégrés, des plinthes.

Evacuation des gravois à la décharge compris chargement, transporte, déchargement et frais de décharge éventuel.

Localisation :

En comparant les plans états existants et futurs.

Pour ouverture de baies.

2 - CLOISONS 98/48 REI 60 OU 120

Elles seront de type PLACOSTIL 98/48 ou équivalent, de résistance au REI 60 ou 120.

Elles seront constituées d'une ossature simple ou double aux axes de 0.40 m ou 0.60 m de 48/50 mm épaisseur en profilés d'acier galvanisé et de 2 parements comprenant chacun 2 plaques en plâtre BA 13 ou deux plaques de Placoflam ou Lisaplac de 13 mm épaisseur, (Les plaques extérieures seront à haute dureté de type impact), compris rails hauts, rails bas, chevêtres au droit des blocs-portes, entretoises.

L'isolation acoustique intérieure sera réalisée par des panneaux de laine de roche nus semi-rigides de 45 mm ép.

Les cloisons seront comprises avec toutes sujétions de renforts et tasseaux pour équipements des corps d'état secondaires, compris toutes sujétions de raccordement avec doublages et habillages en plâtre cartonné.

Traitement des joints par bandes spéciales enduites à 2 couches et poncées, au droit des angles saillants et des arrêts de cloisons, mise en place de bandes de plâtre de 10 mm d'épaisseur avec bande spéciale armée enduite.

Dans les pièces d'eau, mise en place au sol sur une bande polyane 200 microns relevée sur chaque face.

Application d'un enduit étanche sur parois recevant un carrelage compris traitement en pied.

Nota : L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée des faux plafonds pour poser les cloisons jusqu'en sous face de dalle.

Nota : L'entreprise devra prévoir pour l'encloisonnement des escaliers intérieurs des plaques de plâtre de réaction au feu A1 (type Lisaplac ou équivalent).

Localisation :

Suivant plans de repérage

2.1 - De REI 60

Avec deux parements en BA13 ou deux parements en Lisaplac de 13 mm épaisseur

2.2 - De REI 120

Avec deux parements en Placoflam de 13 mm épaisseur

3 - CLOISONS 150/70 REI 60 OU 120

Elles seront de type PLACOSTIL 150/70 ou équivalent, de résistance au REI 60 ou 120.

Elles seront constituées d'une ossature simple ou double aux axes de 0.40 m ou 0.60 m de 100 mm épaisseur en profilés d'acier galvanisé et de 2 parements comprenant chacun 2 plaques en plâtre BA 13 ou deux plaques de Placoflam de 13 mm épaisseur, (Les plaques extérieures seront à haute dureté de type impact), compris rails hauts, rails bas, chevêtres au droit des blocs-portes, entretoises.

L'isolation acoustique intérieure sera réalisée par des panneaux de laine de roche nus semi-rigides de 100 mm ép.

Les cloisons seront comprises avec toutes sujétions de renforts et tasseaux pour équipements des corps d'état secondaires, compris toutes sujétions de raccordement avec doublages et habillages en plâtre cartonné.

Traitement des joints par bandes spéciales enduites à 2 couches et poncées, au droit des angles saillants et des arrêts de cloisons, mise en place de bandes de plâtre de 10 mm d'épaisseur avec bande spéciale armée enduite.

Dans les pièces d'eau, mise en place au sol sur une bande polyane 200 microns relevée sur chaque face.

Application d'un enduit étanche sur parois recevant un carrelage compris traitement en pied.

Nota : L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée des faux plafonds pour poser les cloisons jusqu'en sous face de dalle.

Localisation :

Suivant plans de repérage à prévoir pour les cloisons d'une hauteur supérieure à 4.35 m jusqu'à 6.75 m hauteur

3.1 - De REI 60

Avec deux parements en BA13

3.2 - De REI 120

Avec deux parements en Placoflam de 13 mm épaisseur

4 - CLOISON EN BETON CELLULAIRE

Réalisation d'une parois séparatives coupe-feu 1 heure, non porteuse en maçonnerie de blocs de béton cellulaire type SIPOREX ou équivalent. Pose au mortier colle spécial compris tailles, chutes, harpages, liaisonnement.

Épaisseur : 0,10 m minimum

Réaction au feu : coupe-feu 1 heure (EI 60)

Compris ouvrages raidisseurs tels-que poteaux avec encrages dans les ouvrages existants, blocs-linteaux et chaînage horizontaux intermédiaires et en tête de maçonnerie en béton armé compris coffrage. Armatures en acier haute adhérence suivant l'étude technique de l'entreprise. Compris tous les moyens d'accès par échafaudage, et protection par bâchage en pied.

Sujétions particulières, à prévoir au présent article :

La cloison coupe-feu sera construite jusqu'en sous-face du plancher existant. Elle sera montée dans l'embarras des gaines, canalisations, passages de câbles existants, compris toutes découpes soignées et au plus juste, des blocs de béton cellulaire pour épouser la forme des canalisations, passage de câbles, etc.

Tout calfeutrement coupe-feu en raccord en matériau incombustible permettant de conserver le degré coupe-feu 1 heure de la paroi.

Compris calfeutrement des réseaux existants traversant la future parois Coupe-feu, compris mise en place de protection par calorifuge des réseaux existants.

Toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisations.

Localisation :

Cloison en sous-sol pour création du sas SS1

5 - BOUCHEMENT DE GRILLES DE VENTILATION

Comprenant :

Dépose avec soins des grilles et de son dormant sans idée de réemploi.

Evacuation en décharge ou mise à la disposition de la MOA

Bouchement en plaques de plâtre compris ossature métallique, isolant en laine de roche. Le bouchement devra respecter la résistance au feu de la gaine.

Traitement des joints

Localisation :

Gaines de désenfumage non utilisées

6 - GAINE CF 2H VERTICALE

Fourniture et mise en œuvre de gaines de type "PROMAT" ou équivalent sur 4 faces.

Réalisation de conduit par assemblage de plaques PROMAT, ou techniquement équivalentes, au moyen de vis et de colle sans aucun couvre joint. Les joints de plaques ne devront pas être alignés. Le pied de conduit sera réalisé par une plaque de départ plus grande que la section extérieure du conduit de manière à recevoir les plaques verticales dessus vissées sur des cales et collées.

L'assemblage entre plaques sera réalisé par des coupes droites et d'équerre aussi bien dans le plan de la plaque que dans l'épaisseur de la plaque. Les traversées des planchers ou des faux plafonds seront réalisées de la même façon, sur les 4faces, mise en place de plaque à plat et vissée sur les planchers en périphérie du conduit, le vide entre le conduit et le plancher sera comblé par un produit de garnissage CF de même degré que la plaque.

Classement : Degré Coupe-Feu 2 heures.

Localisation :

Suivant demande des lots techniques et plans techniques, notamment pour cheminement vertical pour l'alimentation de la Galerie vitrée du RDJ au R+1.

B4 - DOUBLAGES/HABILLAGES

1 - DEPOSE DE DOUBLAGES/HABILLAGES

Dépose sans idée de réemploi des doublages ou habillages de murs.

Dépose de tous les éléments situés sur les murs et cloisons à doubler. La dépose se fera avec soins pour une repose après coup.

Protection soignée des ouvrages existants situés à proximité par mise en place de bâchage vertical et de protection par moquette des sols existants.

Stockage des éléments déposés à proximité.

Repose après coup des éléments par fixations appropriées aux différents supports. Les éléments électriques et de plomberie/chauffage seront déposés par les lots techniques.

Compris dépose des ossatures, enlèvement des plots de colle.
Rebouchage ponctuel au plâtre au droit des zones détériorées.

Evacuation des gravois à la décharge compris chargement, transporte, déchargement et frais de décharge éventuel.

Localisation :

En comparant les plans états existants et futurs.

2 - HABILLAGE DE MURS REI 60 OU 120

Habillage de murs existants pour obtenir une résistance au feu REI 60 ou 120. L'habillage sera réalisé par un complexe de panneaux de PROMAT de type PROMATECH-H, fixés sur les murs existants par fixations de type gougeons d'ancrage et de rondelles en acier inox A4, appropriées au support ou techniquement équivalent. L'ensemble du complexe devra avoir un avis technique en cours de validité ou des avis de chantier.

Le nombre de fixations et le type de fixations sera à définir avec les services techniques du fabricant.

Les habillages seront compris avec toutes sujétions de renforts pour équipements des corps d'état secondaires, compris toutes sujétions de raccordement avec les ouvrages existants à proximité.

Mise en œuvre conformément aux normes en vigueur, procès-verbaux d'essais, prescriptions **Promat** et spécifications du marché.

Hauteur maximum du complexe 6.00 m.

Nota : L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée des faux plafonds pour poser l'habillage jusqu'en sous face de dalle.

L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée de la main courante pour l'habillage du mur de l'escalier SB 01 Science B.

Localisation :

Suivant plans de repérage à prévoir pour les cloisons d'une hauteur inférieure à 6.00 m

2.1 - De REI 60

Suivant plans de repérage

2.2 - De REI 120

Suivant plans de repérage

3 - HABILLAGE DE MUR DE GRANDE HAUTEUR

Habillage de murs existants pour obtenir une résistance au feu REI 60 ou 120. L'habillage sera réalisé par un complexe demi-stil ou techniquement équivalent.

Ils seront constitués d'une ossature simple ou double aux axes de 0.40 m ou 0.60 m de M90 mm épaisseur en profilés d'acier galvanisé et d'1 parement comprenant 2 plaques en Placoflam BA 15 à pose croisée ou deux plaques de plâtre BA 25 à pose croisée, (Les plaques extérieures seront à haute dureté de type impact), compris rails hauts, rails bas, chevêtres au droit des blocs-portes, entretoises.

Les habillages seront compris avec toutes sujétions de renforts et tasseaux pour équipements des corps d'état secondaires, compris toutes sujétions de raccordement avec doublages et habillages en plâtre cartonné.

Traitement des joints par bandes spéciales enduites à 2 couches et poncées, au droit des angles saillants et des arrêts de cloisons, mise en place de bandes de plâtre de 10 mm d'épaisseur avec bande spéciale armée enduite.

Dans les pièces d'eau, mise en place au sol sur une bande polyane 200 microns relevée sur chaque face.

Application d'un enduit étanche sur parois recevant un carrelage compris traitement en pied.

Mise en place d'ossature adaptée pour grande hauteur supérieure à 4.35 m hauteur. Toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation.

Nota : L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée des faux plafonds pour poser l'habillage jusqu'en sous face de dalle.

L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée de la main courante pour l'habillage du mur de l'escalier SB 01 Science B.

Localisation :

Suivant plans de repérage à prévoir pour les cloisons d'une hauteur supérieure à 4.35 m jusqu'à 6.75 m hauteur

3.1 - De REI 60

Avec deux parements en Placoflam BA15

3.2 - De REI 120

Avec deux parements en plaques de plâtre BA25

4 - HABILLAGE AVEC DEUX PLAQUES DE PLATRE DE 25 MM D'EPAISSEUR + 13 MM D'EPAISSEUR

Fourniture et mise en œuvre d'un habillage en plaque de plâtre comprenant :

- Ossature en profilés acier galvanisé composée de montants verticaux M48, rails R48 haut et bas.
- Les montants verticaux seront posés avec entraxe de 0.40 m.
- Habillage de deux plaques planes de plâtre cartonné de 25 mm épaisseur du type BA 25 standard + 13 mm épaisseur du type BA 13 standard.
- Pose au sol sur bande polyane de 200 microns relevées sur chaque face.
- Traitement des joints par bandes spéciales enduites à 2 couches et poncées, au droit des angles saillants et des arrêts de doublage, mise en place de bandes de plâtre de 10 mm d'épaisseur avec bande spéciale armée enduite.

Compris habillages des épaisseurs et toutes sujétions de pose et de fixations.

Parfaite coordination avec les lots techniques pour la mise en place de renforts au droit des appareils.

L'ensemble des murs devront être CF 1 heure.

Nota : L'entrepreneur devra la dépose et repose soignée des faux plafonds pour poser l'habillage jusqu'en sous face de dalle.

Localisation :

Au droit des menuiseries extérieures conservées indiquées en bleu suivant plans architecte.

En allège des menuiseries remplacées des sas suivant plans de repérage.

B5 - PLAFONDS

1 - DEPOSE DE FAUX PLAFONDS

Dépose sans idée de réemploi de faux plafonds constitués d'une ossature et de dalles minérales ou métalliques.

Evacuation des gravois à la décharge.

Dépose soignée au droit des ouvrages conservées.

Protection soignée des ouvrages existants situés à proximité par mise en place de bâchage vertical et de protection par moquette des sols existants.

Localisation :

Suivant plans de repérage

2 - FLOCAGE REI 60

L'entrepreneur devra la dépose et repose des faux plafonds pour permettre de réalisé le flocage, suivant plans de l'architecte.

Isolation réalisée par projection à la machine pneumatique de fibres minérales et de liants semi synthétiques et divers adjuvants exempts d'amiantes et de silice cristalline avec application de durcisseur de surface.

La réaction au feu de l'isolation sera MO et devra permettre d'atteindre une résistance au feu REI60

Toutes sujétions de mise en œuvre et de réalisation

Localisation :

Suivant plans de repérage

3 - GAINE CF 2H HORIZONTALE

Dépose soignée et repose des dalles de faux plafonds existants.

Fourniture et mise en œuvre de gaines de type "PROMAT" ou équivalent sur 4 faces.

Réalisation de conduit par assemblage de plaques PROMAT, ou techniquement équivalentes, au moyen de vis et de colle sans aucun couvre joint. Les joints de plaques ne devront pas être alignés. Les conduits horizontaux seront supportés par des systèmes (tigres filetés et cornières aciers espacés de 1200 mm maximum), Le départ du conduit sera réalisé par une plaque de départ plus grande que la section extérieure du conduit de manière à recevoir les plaques horizontales dessus vissées sur des cales et collées.

L'assemblage entre plaques sera réalisé par des coupes droites et d'équerre aussi bien dans le plan de la plaque que dans l'épaisseur de la plaque.

Classement : Degré Coupe-Feu 2 heures.

Localisation :

Suivant demande des lots techniques et plans techniques, notamment pour cheminement horizontal au-dessus des faux plafonds de l'Amphi Pierre Daure et l'Aula Magna au RDJ et R+1 pour l'alimentation de la Galerie vitrée du RDJ au R+1.

4 - PLAFONDS EN DALLES MINERALES DE 600 X 600 100% RH

Il sera du type Color-all de chez ROCKFON ou techniquement équivalent.

Comprenant :

- Ossature primaire si nécessaire fixée à la sous face des dalles béton existantes.
- Suspentes rigides fixées sous ossature primaire.
- Ossature apparente en ⊥ de 24 en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'architecte.
- Clips anti-soulèvement
- Cornières de rives et de finition en acier galvanisé pré laqué de teinte au choix de l'architecte.
- Dalles de 600 x 600 x 20 mm épaisseur à bords droits en laine de roche pourvu sur la face visible d'un voile peint assurant une parfaite pérennité d'aspect et d'un contre voile sur la face arrière.
- Les bords sont scellés et résistants aux manipulations.
- Les dalles Color all disposeront d'une fiche de données environnementales et sanitaires.
- Le plafond est classé A1 vis-à-vis de sa réaction au feu.
- Le plafond est 100 % stable en milieu humide.
- Toutes sujétions pour réservations de bouches de ventilation ou des luminaires isolés ou filants (suivant demande de l'électricien), cornières, suspentes, entretoises, profilés porteurs sont à la charge du présent lot.
- Toutes sujétions de raccordements avec les plafonds existants

Localisation :

Blocs sanitaires réhabilités

5 - PLAFONDS EN DALLES MINERALES DE 600 X 600

Comprenant :

- Ossature primaire si nécessaire fixée sous plancher béton.
- Suspentes rigides fixées sous plancher béton ou sous ossature primaire.
- Ossature apparente en ⊥ de 24 en acier galvanisé laqué de teinte au choix de l'architecte.
- Clips anti-soulèvement
- Cornières de rives décalées et de finition en acier galvanisé prélaqué. La cornière de rive formera joint creux le long des murs et cloisons.
- Dalles de 600 x 600 mm et de 20 mm d'épaisseur de type Rockfon Color-all de chez Rockfon ou équivalent sans pare-vapeur à bords chanfreinés, teinte blanche, découpe et réservation pour luminaires et autres demandes des corps d'états techniques.
- Les dalles disposeront d'une fiche de données environnementales et sanitaires.
- Le plafond est classé A1 vis à vis de sa réaction au feu.
- Le plafond aura une absorption acoustique $\alpha w \geq 1.00$
- Toutes sujétions pour réservations des luminaires isolés ou filants (suivant demande de l'électricien), cornières, suspentes, entretoises, profilés porteurs sont à la charge du présent lot.

Localisation :

Suivant plans de repérage.

6 - PLAFONDS EN BACS METALLIQUES

Fourniture et pose de plafonds métalliques de chez Armstrong ou techniquement équivalent avec perforations rectangulaires se rapprochant des plafonds existants.

Les bacs seront livrés avec un laquage de teinte blanche.

Les Bacs seront livrés avec une ossature cachée fixée sur des suspentes rigides.

Cornières de rive en métal laqué de teinte identique au plafond.

Toutes coupes et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et normes, sujétions de percements, finition soignée en rives par profilés métallique formant joint creux, découpes.

Toutes sujétions pour réservations des luminaires isolés ou filants (suivant demande de l'électricien).

Localisation :

Suivant plans de repérage.